

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

08 novembre 2022

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 11

Pouvoir : 0

Votants : 11

N° 1496/2022

Objet :

**Réévaluation des tarifs
de location de la Salle
« Roger ROBERT »**

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20221115-1496-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, quinze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des Conseillers que les tarifs de location de la salle « Roger ROBERT » n'ont pas été révisés depuis 2018 et que suite à l'achat d'un lave-vaisselle, qui vient équiper la salle, il serait bon de revoir les tarifs de location de cette dernière en appliquant une hausse de 10%.

Sur proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal

Décide à la majorité (10 votes « pour » dont 1 abstention) :

Qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs de la location s'appliquent comme suit :

- A) location de 9 H à 18 H,
- B) location de 9 H au lendemain 12 H,
- C) location du vendredi 18 H au dimanche 18 H,
- D) location du vendredi 14 H au dimanche 18 H,

Formules	Habitants de Chepy et associations	Arrhes à verser	Habitants à l'extérieur	Arrhes à verser
A	145€	43.50€	290€	87€
B	295€	88.50€	590€	177€
C	325€	97.50€	650€	195€
D	355€	106.50€	710€	213€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 18 novembre 2022.

Envoyé en préfecture le 18/11/2022
Reçu en préfecture le 18/11/2022
Affiché le
ID : 051-215101395-20221115-1496-DE

Le Maire,

J. ROUSSINET

